

Ngounié/Département de l'Ogoulou/District d'Etéké/Chefferie/Trois mois après avoir été abusivement démis de ses fonctions

Le chef du canton Dibwa réhabilité par le gouverneur



Le gouverneur Benjamin Nzigou rétablissant...



...Basile Moghangué dans ses fonctions de chef du canton Dibwa...



En présence des autorités locales et des villageois.

K.A.D.
Mouila/Gabon

LE 18 septembre 2017, au regroupement de villages Massima, dans le canton Dibwa (district d'Etéké, département de l'Ogoulou), Basile Moghangué, chef de canton, avait été publiquement dépossédé des attri-

buts du pouvoir par la brigade de gendarmerie de la localité, à la suite d'un acte de sorcellerie présumée qu'on lui imputait, au lendemain du décès de sa nièce. L'information finira par parvenir au gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Nzigou, qui s'interroge alors sur les te-

nants et les aboutissants de cette affaire. Mais trois mois plus tard, en l'absence de preuves formelles des faits allégués contre l'auxiliaire de commandement, l'autorité provinciale décide finalement de réhabiliter le mis en cause. C'est ce qui s'est passé il y a quelques jours au canton Dibwa où, en présence de

tous les auxiliaires de commandement de la contrée, des autorités et des populations locales, Benjamin Nzigou a rétabli le chef de canton Basile Moghangué dans ses droits. « *En vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous réhabilite dans vos fonctions de chef de canton du canton Dibwa* », a dit M. Nzigou.

En lui restituant les attributs du pouvoir (médaille de chef et étendard), le gouverneur a assuré les habitants de ce que ni le mis en cause, ni les gendarmes à l'origine de la méprise et encore moins le président du Conseil départemental, le préfet ou le commandant de la légion de gendarmerie départe-

mentale sud n'ont participé à la décision qui démettait M. Moghangué de ses fonctions. Ce dernier, dans une brève intervention, a remercié l'autorité provinciale de l'avoir rétabli dans ses droits, lavant ainsi son image auprès de la communauté locale et de ses administrés.

Ogooué-Maritime/Département de Bendjé/Canton Ogooué/Tournée du député sortant Charles Otando rend compte des activités parlementaires à sa base

SYM
Iwandet/Gabon

LE membre du bureau politique et député du Parti démocratique gabonais (PDG) du canton Ogooué, Charles Otando, était récemment au contact de sa base politique. Au menu de cette tournée : les souhaits de bonne année aux populations du cru, le compte rendu parlementaire et le discours du chef de l'Etat au soir du 31 décembre dernier. M. Otando a expliqué aux populations que bien que le Parlement actuel soit parvenu à la fin de son mandat, il était tout de même important de faire le compte rendu de ses activités. Pour l'essentiel, il a indiqué que l'Assemblée nationale a examiné et adopté plusieurs textes



Le député Charles Otando (d)...



... s'entretenant avec les populations.

dont la loi de règlement de 2016, la loi de finances 2018 et la révision de certains articles de la Constitution. « *Si nous en sommes arrivés là, c'est parce qu'il y avait de gros problèmes au sortir des élections présidentielles de 2016, et le président a décidé de convoquer un dialogue politique qui a abouti à la révision de la Constitu-*

tion, pour qu'il n'y ait plus à redire au cours des prochaines élections dans notre pays », a dit Charles Otando. En outre, il est revenu sur le discours à la nation du président de la République, Ali Bongo Ondimba, soulignant: « *le chef de l'Etat a pris un certain nombre de mesures. A court terme, il a décidé que les*

femmes enceintes doivent accoucher désormais gratuitement dans les structures sanitaires publiques. Les frais d'accouchement seront supportés par l'Etat. De même qu'il a annoncé la dotation de panneaux solaires dans les villages, en plus de ce que chaque département bénéficiera d'une somme d'un milliard de francs pour son dévelop-

pement. » Dans cette perspective, le député a évoqué naturellement avec sa base les questions qui sous tendent le développement global de leur localité, rappelant, de ce fait, que la promotion des valeurs de cohésion sociale est indispensable. A ce titre, dans une vision axée sur la bonne marche du parti dans le canton, il a

exhorté les membres de sa chapelle politique à se départir de l'esprit de haine, de division et d'invectives. Des maux souvent à l'origine de la fragilisation du parti. Charles Otando a enfin saisi cette opportunité pour souhaiter une bonne année 2018 aux populations sans distinction. Des kits alimentaires et une enveloppe comme accompagnement ont constitué l'essentiel du don remis aux populations qui, à leur tour, ont remercié leur élu pour ce geste plein d'amour et d'estime à leur endroit. Rappelant, toutefois, au parlementaire les soucis qui minent leur quotidien : manque de médicaments au dispensaire, mauvaises conditions de logement des enseignants, difficulté de navigation sur le chenal qui conduit au village Iwandet, adduction d'eau potable.

Woleu-Ntem/Département du Woleu/Oyem/Secteur agricole Les conclusions de la FAO sur la maladie du bunch

Willy NDONG
Libreville/Gabon

UNE délégation du bureau régional de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'est récemment rendue à Oyem, chef-lieu du département du Woleu. Là-bas, les experts onusiens, en collaboration avec ceux du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, chargé du programme Graine, ont

rendu publics les résultats de l'enquête sur la maladie du "bunch top virus au Gabon" aux 88 producteurs de banane et 8 encadreurs techniques de la province du Woleu-Ntem. Outre la présentation des résultats de cette étude, cette mission de 7 jours avait pour but de sensibiliser les producteurs aux symptômes de cette maladie et les méthodes de lutte contre ce fléau qui menace fortement le développement et la culture du bananier.



Selon la FAO, le bunch top virus diminue la croissance et les rendements du bananier.

Selon les informations de la FAO, « *les parasites et les ravageurs diminuent les rendements par leur action sur la croissance, sur le nombre de plants productifs ou sur la qualité des fruits, voire rendent impropre la consommation d'une partie ou de la totalité de la récolte.* » Ce virus est transmis par le puceron pentamonianigrone (l'insecte vecteur de la maladie virale du bunch top). Pour une large diffusion auprès des populations de cette partie du Gabon, les

informations sur la maladie du "bunch top virus" ont été également transmises en français et langues locales via les radios communautaires, à savoir radio 9 et radio Maria. Cette mission de sensibilisation s'inscrit dans le cadre des activités du projet "Appui à la prévention et la gestion de la maladie de Bunchy top du bananier" (BBTD) au Cameroun, au Gabon et en Guinée Equatoriale.